

Le préfet de Seine et Marne vient par un arrêté de suspendre temporairement l'activité de la société [WIPELEC](#) (siège à Meaux, 43 salariés), spécialisé dans la fabrication de pièces de précision pour les industries aéronautiques, aérospatiales et de Défense. Cette décision fait suite à diverses constatations concernant des manquements aux obligations légales de protection de l'environnement d'installations dédiées au stockage de produits dangereux. Faisant l'objet d'un plan de continuation initié en 2011, la société entend obtenir la suspension d'un arrêté qui pourrait l'amener à fermer définitivement ses portes.

www.wipelec.com